## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Justice

# Arrêté du 10 OCT. 2024 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des corps socio-éducatifs

#### **NOR: JUSF2426960A**

La directrice de la protection judiciaire de la Jeunesse,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires;

Vu l'arrêté du 21 avril 2022 relatif aux commissions administratives paritaires compétentes à l'égard de certains corps de fonctionnaires du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2022 relatif au mode de désignation des représentants du personnel aux instances de dialogue social relevant du ministère de la justice ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats des élections organisées du 1er au 8 décembre 2022 pour la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des corps socio-éducatifs,

#### ARRETE:

## Article 1er

Sont nommées en qualité de représentants de l'administration au sein de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des corps socio-éducatifs les personnes suivantes :

#### Membres titulaires:

- Monsieur Christophe LABEDAYS, sous-directeur des ressources humaines et des relations sociales (DPJJ/SDRHRS);
- Monsieur Hugues DOBO-LUSSAC, chef du bureau des relations sociales et des statuts (SDRHRS/RH3);
- Madame Muriel MARIGAULT, cheffe de la section de coordination statutaire et questions juridiques (DPJJ/RH3);
- Madame Christelle EVELINGER, cheffe du bureau de l'encadrement (SDRHRS/RH5);

- Madame Jeanne POUYE, rédactrice juridique chargée de la discipline (SDRHRS/RH3);
- Madame Housna MALECK, rédactrice chargée de la discipline (SDRHRS/RH3).
- Monsieur Kevin MISBARE, rédacteur chargé de la protection fonctionnel et du statut (SDRHRS/RH3)
- Monsieur Gilles LEMEE, conseiller juridique (DIR PJJ Sud-Ouest);

## Membres suppléants :

- Monsieur Michel TEIXEIRA, chef du bureau du secteur de l'appui au pilotage du SAH (SDPOM/L4);
- Madame Amandine PLAUTIN, ajointe à la cheffe de la section des carrières (SDRHRS/RH4);
- Monsieur Xavier MUSSE, chef de la section de la gestion prévisionnelle des ressources humaines (SDRHRS/RH2);
- Madame Véronique NOTTER, chargée de mission égalité et diversité (SDRHRS/RH5);
- Monsieur Grégory MARTIN, rédacteur (SDRHRS/RH2);
- Monsieur Franck FROMENT, chargé d'études RH (SDRHRS/RH4));
- Madame Réjane PAJOU, cheffe de cabinet (DIR PJJ Ile de France Outre Mer)
- Madame Nathalie HOURLIER MOREAU, chargée d'études RH (DPJJ/RH4).

## Article 2

Ont été élues représentants du personnel au sein de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps socio-éducatif de la protection judiciaire de la jeunesse les personnes suivantes :

## Membres titulaires:

- Madame Ludivine GAGNEAU (CGT-PJJ)
- Monsieur Yoann CHAUVIN (CGT-PJJ)
- Madame Amandine ADDIS (CGT-PJJ)
- Madame Emilie COCQ (SNPES-PJJ/FSU)
- Madame Laurence CHAZAL (SNPES-PJJ/FSU)
- Madame Julie HOUDAN (SNPES-PJJ/FSU)
- Madame Nadia DAHMANI (FO JUSTICE PJJ)
- Monsieur Xavier ANDRIEUX (FO JUSTICE PJJ)

## Membres suppléants :

- Madame Priscilla BERRAUD (CGT-PJJ)
- Monsieur Jean-Damien DEL PAPA (CGT-PJJ)
- Monsieur Yacine BOUKEROUI (CGT-PJJ)
- Madame Emmanuelle TALBOURDET (SNPES-PJJ/FSU)
- Monsieur Christophe MITTOU (SNPES-PJJ/FSU)
- Monsieur Christophe GROS (SNPES-PJJ/FSU)
- Madame Estelle ROSSELLI (FO JUSTICE PJJ)
- Madame Dominique BOUCHET (FO JUSTICE PJJ)

## **Article 3**

L'arrêté du 07 février 2024 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des corps socio-éducatifs est abrogé.

#### Article 4

La directrice de la protection judiciaire de la jeunesse est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le

1 0 OCT. 2024

Pour le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et per délégation, Pour la Directrice de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

Le sous-directeur des ressources humaines et des relations societés

Christophe LABEDAYS